

CHARTRE DE LA PHOTO ANIMALIÈRE

L'ENVIRONNEMENT

- Être silencieux & discret notamment en arrivant et en quittant les lieux
- Suivre la règle de l'impact minimum : Ne prenez que des photos, ne laissez que vos empreintes de pas
- Préserver l'écosystème, regarder où l'on marche (plantes rares, insectes, nids, serpents)
- S'assurer que votre équipement et vos chaussures sont propres pour éviter de transporter des espèces invasives avant de venir et de repartir
- Essayer de faire appel aux services de guides locaux habilités. Cela contribue à la protection de l'environnement à travers un soutien à l'économie locale. Suivre leurs conseils ainsi que votre bon sens
- Transmettre ses observations aux associations de préservation
- Ne pas utiliser des produits explicitement issus d'animaux ou végétaux protégés

LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

- Conserver la faune et la nature sauvage
- Avoir connaissance du sujet observé (habitudes, biotope, cycle de vie). Se renseigner au préalable sur les comportements des animaux
- Éviter de manipuler les animaux sauvages, en particulier les amphibiens et les reptiles (risque de contamination de l'animal, etc.)
- Maintenir une distance avec l'animal pour ne pas perturber son comportement naturel
- Règle d'or : si un animal semble stressé, le laisser tranquille et s'éloigner
- Éviter les terriers, tanières et sites de nidifications (pour votre propre sécurité et celle de l'animal)
- Adopter les comportements spécifiques aux espèces sauvages rencontrées pour les protéger
- Ne pas nourrir ou appâter les animaux
- Proscrire l'usage de flash et de lampes

